



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2021

**Président de séance :** Diane ESQUERRE  
**Convocation envoyée le :** 11/03/2021  
**Convocation affichée le :** 11/03/2021  
**Heure début séance figurant sur la convocation :** 20H30

**Heure début de séance :** 20H40  
**Heure fin de séance :** 22H05

**Nombre d'élus en exercice :** 27  
**Nombre d'élus participant au vote :** 27

### Etaients Présents :

ESQUERRE Diane, BACLE Dominique, FERNANDEZ Michel, ERISAY Michelle, TESSON Michael, NOVAU Marie, CASABONNE Pascal, HUMEAU Dominique, GUERCI Gérard, GARCIA Maryse, GRILLET Véronique, BENMANSOUR Mourad, MOUY François-Xavier, PEYRIERES Sébastien, SOULIER Luc, FESSIN Nicolas, ESQUERRE Christel, DAVEZAC-CANTO Lucien, SUDRIE Danièle, CHENE Fabien, GARRAUD Christelle, LAFUNGULA Joséphine.

### Retards :

### Absents :

### Pouvoirs :

CISSOU Jean-Marc à CASABONNE Pascal  
PEYRILLE Sylvie à NOVAU Marie  
PIGET Véronique à HUMEAU Dominique  
DUCOUSSO Coralie à ESQUERRE Diane  
CROUZET Manon à Michael TESSON

**Michael TESSON est élu secrétaire de séance.**

**En application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, la réunion s'est déroulée à la salle des fêtes et sans public.**

**La publicité des débats a été assurée par une retransmission en direct du conseil municipal sur le compte facebook de la commune.**

Madame le Maire ouvre la séance du Conseil municipal.  
Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.  
Il est procédé à la vérification du quorum. Il est atteint.

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 28-01-2021. Sa rédaction n'appelle aucune rectification.

● **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021**

*Rapporteur : Mme Dominique BACLE*

Il est présenté au Conseil municipal le débat d'orientation budgétaire (DOB) pour l'année 2021.

**Entendu l'exposé du rapporteur,**

Vu le rapport de présentation du DOB 2021 transmis aux membres du Conseil municipal lors de la convocation de l'assemblée délibérante ;

Vu le débat sur les orientations budgétaires 2021.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

Article 1 : PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2021.

● **ENEDIS – Servitude à constituer sur la parcelle AH 0170**

*Rapporteur : Mme Dominique HUMEAU*

La Ville est propriétaire de la parcelle AH 0170, lieu-dit « 0041 D ALBI ». ENEDIS demande la mise à disposition du terrain situé à CASTELMAUROU sur ladite parcelle afin de réaliser des travaux d'enfouissement de lignes électriques. En vue de l'exploitation de cet ouvrage, ENEDIS demande le droit de passage de ses agents et la mise à disposition permanente des dégagements pour le passage du matériel et présente à cet effet, une convention de servitude.

**Entendu l'exposé du rapporteur,**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

Article 1 : AUTORISE la mise à disposition du terrain et l'accès du personnel et du matériel d'ENEDIS sur la parcelle située à CASTELMAUROU, cadastrée section AH n°0170.

Article 2 : AUTORISE Madame la Maire à signer la convention de servitude ci-annexée.

**Adopté à l'unanimité**

**Pour : 27 Contre : 0**

● **TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES POUR L'ANNÉE 2022**

Il a été procédé au tirage au sort des jurés d'assises à partir des listes électorales.

Ce tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des personnes destinées à figurer sur la liste préparatoire de la liste départementale annuelle des jurés d'assises.

Les jurés participent aux côtés des magistrats professionnels au jugement des crimes, au sein de la cour d'assises

## • INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

Rapporteur : Mme Diane ESQUERRE, Maire

Conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 3<sup>ème</sup> alinea du Code général des collectivités territoriales, le Maire doit rendre compte à l'assemblée des décisions qu'il a prises en vertu des délégations que lui a accordées le Conseil municipal par délibération D-2021-01 du 28 janvier 2021.

### CONTRATS / COMMANDE PUBLIQUE :

- **Le 29/01/2021** : Signature d'un devis auprès de la société TOULZE dans le cadre du fleurissement d'été d'un montant de 1 173.90 € HT.
- **Le 29/01/2021** : Signature d'un devis auprès de PRIMA INGENIERIE pour une étude de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la requalification du traitement des boues de la station d'épuration de Castelmaurou d'un montant de 12 350 € HT
- **Le 08/02/2021** : Signature d'un devis auprès de la société ARNAUD SPORTS pour l'entretien du terrain de football en substrat élaboré d'un montant de 3 400.00 € HT.
- **Le 11/02/2021** : Signature d'un devis auprès de la société BOOM pour la création de l'identité graphique et de la nouvelle stratégie de communication de la mairie d'un montant de 7 205.00 € HT.
- **Le 16/02/2021** : Signature d'une commande publique avec la société MASON pour les travaux de requalification de la cour de l'école élémentaire Marcel PAGNOL d'un montant de 17 105.00 € HT.
- **Le 18/02/2021** : Signature d'un devis auprès de la société MIDI PYRENEES ENVIRONNEMENT dans le cadre de l'opération de requalification de la cour de l'école Marcel PAGNOL intégrant la plantation de deux arbres à haute-tige d'un montant de 1 470.00 € HT.
- **Le 01/03/2021** : Signature d'un devis auprès de la société IRAEUS pour une expertise sur le pont du Girou chemin marines d'un montant de 1 400.00 € HT
- **Le 08/03/2021** : Signature d'un devis auprès de la société ID CITE relatif au plan de mobilité durable intégré dans l'opération de révision du PLU d'un montant de 11 950.00 € HT

### SUBVENTIONS / AIDES FINANCIERES :

- **Le 11/02/2021** : Demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et de l'Etat (au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la mise aux normes du mode de valorisation des boues d'épuration dans le cadre de l'opération d'évolution de la station d'épuration. Ce projet est évalué à 257 500 € HT dont 17 500 € HT pour les études et missions techniques et 240 000 € HT pour les travaux.
- **Le 17/02/2021** : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour les travaux de requalification de la cour de l'Ecole Marcel PAGNOL. Montant des travaux 17 105.00 € HT.
- **Le 08/03/2021** : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour les travaux de mise en conformité des arrêts de bus Rouergue n° 10690 et 10691. Montant des travaux 75 281.00 € HT.
- **Le 08/03/2021** : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour l'acquisition de matériel informatique – 1<sup>ère</sup> tranche. Montant de l'acquisition 7 405.00 € HT.
- **Le 10/03/2021** : Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne au titre de la thématique réduction des pollutions domestiques et pluviales pour la mise aux normes du mode de valorisation des boues d'épuration dans le cadre de l'opération d'évolution de la station d'épuration. Ce projet est évalué à 257 500 € HT dont 17 500 € HT pour les études et missions techniques et 240 000 € HT pour les travaux.



- **Le 10/03/2021** : Complément à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne du 08/03/2021 pour les travaux de mise en conformité des arrêts de bus Rouergue n° 10690 et 10691. Montant des travaux 75 281.00 € HT. Co-maîtrise d'ouvrage avec TISSEO.

#### **CONCESSIONS DES CIMETIERES**

- **Le 01/02/2020** : Vente d'une concession n° 179 sous la forme d'une concession cinquantenaire d'un montant de 390.00 € HT.
- **Le 24/02/2020** : Vente d'une concession n° 180 sous la forme d'une concession trentenaire d'un montant de 210.00 € HT.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**Article 1** : PREND acte de la communication de ce compte-rendu.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H05.**

**Fait à Castelmaurou, le 18 mars 2021.**

**Affiché à la porte de la mairie le 18 mars 2021.**

**Le Maire,  
Diane ESQUERRE**

